



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les entreprises et le développement durable

Type d'opportunité : reconduction

Périodicité : enquête ponctuelle aperiodique

Demandeur : Insee, Direction des statistiques d'entreprises, Département des synthèses sectorielles, en collaboration avec le SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques, du Commissariat général au développement durable du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie).

Au cours de sa réunion du 1^{er} avril 2015, la *Commission Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur les entreprises et le développement durable, qui sera réalisée en 2016.

L'objectif de l'enquête est de mesurer l'implication des entreprises dans une démarche de développement durable dans ses différentes dimensions (environnementale, sociale, économique, ...). La nouvelle définition de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) adoptée par la commission européenne fin 2011 sera prise en compte, ainsi que les travaux de la plate-forme RSE et ceux du SOeS expertisant les rapports de gestion rendus obligatoires par le décret du 24 avril 2012.

Le questionnaire abordera à partir de questions principalement qualitatives, les thèmes suivants :

- le social, dont la lutte contre les discriminations dans l'entreprise, le dialogue social ;
- le sociétal : relations avec les clients, les fournisseurs, la société civile ;
- la gouvernance d'entreprise et l'organisation interne ;
- l'environnemental : lutte contre le changement climatique, sobriété dans la gestion des ressources et de l'énergie, préservation de l'environnement naturel.

L'enquête est destinée à alimenter le débat public, notamment dans le contexte de la loi « Grenelle 2 », article 225 et de la création de la Plateforme RSE par le Premier Ministre en 2013. Une des missions de cette Plateforme est de collecter et d'exploiter les rapports RSE rendus obligatoires par le décret du 24 avril 2012, pour les entreprises cotées ou dépassant certains seuils (d'effectifs, de chiffre d'affaires ou de total de bilan). Mais ces rapports sont dispersés et difficilement exploitables.

Les unités statistiques interrogées seront les unités légales des secteurs marchands, au delà d'un seuil de 10 ou 20 salariés, qui reste à préciser en fonction de la concertation préalable sur l'enquête et des simulations qui pourront être faites en matière de précision statistique recherchée des résultats (par secteur, par catégorie de taille). La taille d'échantillon envisagée est de l'ordre de 11 000 unités légales. L'enquête couvrira la France entière, et la collecte se fera par internet et voie postale si nécessaire.

Une large concertation a débuté au début de 2015. Outre l'Insee et le SOeS, elle a rassemblé des membres de la Plate-forme RSE (y compris représentant des ONG), des représentants des entreprises (CCI Paris Ile-de-France), de la Banque de France, de la Dares, du SEEIDD (service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable du CGDD), du Médiateur inter-entreprises et des marchés publics, et des chercheurs. Des représentants du Medef et des organisations syndicales de salariés, conviés mais n'ayant pas pu participer à cette première réunion, seront consultés dans les

semaines suivantes, ainsi que des représentants des agences de notation extra-financière et du Défenseur des droits.

Les résultats seront diffusés sous plusieurs formes : *Insee Première*, *Insee Résultats*. La base de données redressées de l'enquête sera ensuite mise à disposition des chercheurs par le CASD.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable à cette enquête.**